

IAAT Poitou-Charentes

Siège social : 15 rue de l'Ancienne Comédie - 86000 POITIERS

Bureaux : 40 avenue du Recteur Pineau - 86000 POITIERS

REÇU LE

- 6 JAN. 2009

ARRÊTÉ n° 2009-1 LA PREFECTURE DE REGION
en date du 6 janvier 2009

DESIGNANT LE DIRECTEUR DE LA REGIE

Le Président de l'IAAT Poitou-Charentes,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'IAAT Poitou-Charentes portant désignation de M. Jean-François MACAIRE en qualité de Président,

Vu les statuts de l'IAAT Poitou-Charentes adoptés par délibération du Conseil Régional de Poitou-Charentes en date du 8 décembre 2008 et notamment l'article 7.1,

Sur proposition de la Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes,

ARRÊTE

ARTICLE 1.

M. Stéphane CALVIAC est nommé directeur de l'IAAT Poitou-Charentes.

ARTICLE 5.

Le Président de l'IAAT Poitou-Charentes est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de région Poitou-Charentes, Préfet de la Vienne, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la régie et notifié à l'intéressé.

Le Président de l'IAAT Poitou-Charentes

Jean-François MACAIRE

Actu exécutoire le 06.01.09

*Man ou pluvian
Man délégation,*

le Directeur, M. Stéphane Calviac

Spécial